

## Refusons la collusion entre France Université et le MEDEF !

Mai 2026

Une (nouvelle ?) convention de partenariat a été signée le 12 février 2026 entre France Université (FU) et le MEDEF, "porte-parole des toutes les entreprises<sup>1</sup>". Cette convention est destinée à "renforcer le rôle stratégique de l'ESR dans le développement économique, social et culturel du pays". France Université "réagit aux évolutions du monde de l'ESR et propose des éléments de transformation" en négociant directement avec le MEDEF, ça tombe bien puisque "l'éducation et notamment l'ESR est une priorité du MEDEF". Mais de quoi se mêle-t-il, au fait ?

Plus exactement cette convention a été signée entre Lamri Adaoui, président de France Université, et Patrick Martin, patron des patrons. Une première question se pose : qui a réellement approuvé cette convention ? Où sont les résultats des votes des collègues président-es d'établissements de l'ESR qui l'auraient approuvée ? Renseignement pris... Il n'y a jamais de vote à France Université. Encore moins dans les Conseils académiques et les Conseils d'Administration des établissements. Zéro démocratie donc.

Il faut rappeler ici que FU est une association loi 1901, qui rassemble des directions d'établissements de l'enseignement supérieur et de la recherche (ESR). Localement déjà, l'élection d'un-e président-e d'université ne brille pas par son aspect démocratique (prime à la liste en tête et représentants extérieurs choisis qui fait que d'emblée le résultat est biaisé). Et les membres de FU n'ont pas été élu-es par leurs collègues personnels de l'ESR dans cette association, ces gens ne nous représentent donc pas. Quant au MEDEF inutile de le présenter, il est suffisamment célèbre pour son influence sur les politiques gouvernementales (sauf entre 1981 et 1983), inutile de s'appesantir.

Comme ce rapprochement entre universités et monde économique est-il censé s'opérer ? Premièrement, par la promotion de Vice-présidences dédiées (et qui versera la prime de VP ? le MEDEF peut-être...) puis par la création de bureaux des entreprises et enfin par "l'implication dans le pilotage des cartes de formations pour une meilleure adéquation avec les besoins du marché (et) une implication accrue dans l'évolution des formations". Voyons tout cela...

<sup>1</sup> Sauf exception qui sera signalée, toutes les citations entre guillemets sont extraites du texte de la convention ou du communiqué de presse qui s'en est suivi : <https://franceuniversites.fr/actualite/france-universites-et-le-medef-pour-renforcer-les-liens-entre-universites-et-entreprises/>, consulté le 18 avril 2026

## Toujours plus de place aux patrons

"Favoriser l'insertion professionnelle" commencera au plus près, dans les murs mêmes de l'université. Planter une "junior entreprise" via le "statut national d'étudiant entrepreneur", pouvoir s'appuyer sur le "bureau des entreprises"... Dans l'Éducation Nationale le patronat a déjà bien avancé dans ses pratiques d'entrisme puisque depuis 2023, il existe déjà des bureaux des entreprises (BDE) dans les lycées professionnels par l'intermédiaire desquels les représentant-es des patrons interviennent déjà dans les contenus et l'organisation des études. Mais que sous-entend "une implication accrue [du monde de l'entreprise] dans l'évolution des formations" à l'université ? Que sont "les besoins du marché" pour un-e étudiant-e en langues rares, en Arts, en Mathématiques fondamentales, en Psychanalyse, en Études de Genre, en Chimie théorique, en Philosophie, en Constituants élémentaires ? Et de façon générale pour l'ensemble des disciplines universitaires, dont le fondement et les finalités sont de transmettre des méthodes critiques et des connaissances scientifiques ?

Le patronat rêve qu'on lui fournisse gratuitement une main d'œuvre prête à l'emploi, c'est la première chose que son dirigeant a dite lors de son audition sur le financement des universités par le CESE (Conseil économique, social et environnemental). En cinquante ans, il a réussi à externaliser et donc à économiser la formation de ses salarié-es en "professionnalisant" les formations secondaires et supérieures.

Il s'agit tout d'abord de remettre en selle la régionalisation de l'ESR, avec "des programmes répondant aux besoins spécifiques des territoires". Cette rengaine libérale mettrait les établissements en concurrence et ne ferait qu'accentuer les disparités entre les régions et les départements sans pour autant donner les moyens nécessaires pour l'enseignement supérieur public. Quant à favoriser l'emploi, le mieux serait d'éviter les licenciements à l'heure où de très nombreuses entreprises mettent la clé sous la porte. Et puis, on sait bien qu'entre le moment où des étudiant-es entrent à l'Université et le moment où ils en sortent, en moyenne 5 ans plus tard, les "besoins spécifiques des territoires" auront changé.

Pour la piétaille, des formations de type post-bac seraient créées avec une unique année (bac +1 ou +2) polyvalente au regard des patrons. Les "blocs de compétences" la composant seraient séparables et valorisables partout (entendez dans n'importe quelle entreprise). Comme si une "compétence" quelle qu'elle soit pouvait être extraite de son contexte de mise en travail et de tout fonds disciplinaire ! Mais ne faisons pas de mauvais esprit, "les compétences acquises à travers les filières SHS" seront "mises en avant auprès des entreprises". Nul doute que les études critiques en Sociologie ou en Sciences Politiques, nul doute que l'esprit critique au fondement de toute recherche universitaire, nul doute que les compétences pratiques des artistes ou des anthropologues, et de bien d'autres, sont le cadet des soucis des entreprises, dont la perspective principale est rappelons-le l'enrichissement de leurs propriétaires et actionnaires.

Pour répondre au marché de l'emploi, aux "besoins des entreprises" locales, l'outil numéro un sera le sur-développement de l'apprentissage, donc celui de la formation en alternance. Mais avec un apprentissage pensé "comme voie d'excellence dans l'enseignement supérieur"... les collègues en IUF (Institut Universitaire de France) ou en CRCT (congrès pour recherches ou conversions thématiques) feront donc cours aux apprentis ?



Puisque le gouvernement finance les canons et pas les formations de l'ESR, faut-il accepter que les entreprises le fassent ? Dans un contexte de restriction drastique des budgets, c'est donc le MEDEF qui choisira quelle formation ou quel diplôme est inutile à ses yeux et donc en voie de disparition. Oh, pas du jour au lendemain, mais pierre par pierre, en supprimant des diplômes rares ou quelques années de formation par ci par là : licence 1 de Danse à l'université de Bordeaux, licence Informatique ou master Culture et Communication de Paris 8 "sans avis" du HCERES, licence professionnelle Intervention Sociale à l'université de Pau (sauvée de justesse), etc.

## Singer le féminisme peut mener à tout

Sur quels arguments se fonde le MEDEF (et donc FU qui lui tient la main) pour *dégraïsser le mammoth* universitaire puisque c'est *toujours* de cela dont il s'agit ? Les patrons ne diront certes pas directement qu'un master de Philo, une licence de grec ancien ou de musicologie *ça ne sert à rien*, autant de franchise de leur part serait sidérante. Non, il s'agira de redistribuer, afin, par exemple, de "favoriser l'accès des femmes aux disciplines scientifiques, technologiques, d'ingénierie et de mathématiques et de (...) lever les freins à leur orientation". Oh, le bel argument ! Il s'agira de "s'appuyer sur des femmes aux parcours inspirants" disent-ils, mais qui décide du potentiel d'inspiration du parcours d'une femme ? La réponse ne tarde pas : les hommes du MEDEF<sup>2</sup> !

Un autre argument est de "renforcer l'attractivité des universités" – vous savez, celle que le gouvernement s'acharne à détruire depuis la loi dite LRU pour mieux brader l'ESR au privé, pratique déjà fortement dénoncée par la CGT<sup>3</sup>. Pour "renforcer l'attractivité" des établissements, peut-être serait-il plus efficace d'y ouvrir des postes et d'améliorer les conditions de travail et d'étude ? Et nul doute que des Deleuze, des Foucault ou des Cixous feraient mille fois mieux pour attirer "les talents du monde entier" que la licence Carrefour ou le master Michelin ! Et pour "faciliter les liens entre recherche publique et secteur privé", que les patrons commencent par rendre l'argent déjà versé aux entreprises (Crédit Impôt Recherche), argent avec lequel ces mêmes entreprises ont engraisé leurs actionnaires au détriment du développement de la recherche.

## So chic pour les étudiant-es !

Oui mais quand même, bras dessus bras dessous, ces gens ont la volonté d'"ouvrir le doctorat sur d'autres débouchés". Mais "autres" que quoi ? Peut-on savoir ? "Autres" que les postes de MCF que l'État refuse d'ouvrir ? Ça parle de "développer une visibilité plus forte du doctorat et des docteurs", pourtant, dans la queue à Pôle Emploi (appelé fort mal à propos France Travail), ils et elles sont bien visibles ! Si les patrons et ceux qui se considèrent comme tels dans l'ESR veulent, comme ils et elles le prétendent, "valoriser le doctorat", qu'ils commencent déjà par répondre aux besoins actuels des doctorant-es.

<sup>2</sup> Avec l'exemple donné de l'initiative Code F "lancée par le MEDEF"

<sup>3</sup> <https://cgt.fercsup.net/l-echo-du-sup/article/echo-du-sup-numero-7-fevrier-2025>

"Valoriser la réussite étudiante" disent-ils, mais sur quels indicateurs concrets issus du monde réel se fondent-ils pour parler de "réussite" ? Dans un contexte de chômage structurel sciemment organisé, il faut cesser de réduire cette dite "réussite" à l'*employabilité*. Et si l'État commençait par offrir aux étudiant·es des conditions d'études suffisamment bonnes, dans la filière de leur choix, dans des établissements qui ne tombent pas en ruine, avec des enseignant·es et des personnels techniques et administratifs correctement payés, de bonnes conditions de travail et des financements pérennes à la hauteur des enjeux ?

Et de se gargariser de "l'attractivité internationale" (en même temps que le gouvernement multiplie par 15 les frais d'inscription pour les étudiant·es étrangers hors Union européenne) et du "développement de la mobilité étudiante"... Agiter le miroir aux alouettes tandis que nos étudiant·es sont nombreux à subir une précarité écrasante, bravo. Tandis que leurs homologues venant de l'étranger paient à prix d'or leur visa étudiant et ne trouvent pas à se loger, nos étudiant·es font parfois la queue à l'aide alimentaire et beaucoup tentent de garder le *bullshit job* qui leur permet de payer leurs études, la mobilité n'est sans doute pas leur souci premier !

Les partenaires s'engagent à faire connaître leur conventionnement et gageons que, pour cette communication à tout crin et les "événements ponctuels" prévus, là il y en aura de l'argent ! Évidemment tout cela se fera dans la "co-construction", "la performance", l'"excellence", la "valorisation", le "dialogue constructif et durable" et autres balivernes de la novlangue managériale dont la vacuité désarçonnerait celui ou celle qui hésite encore sur le véritable dessein de ce mariage de *déraison* entre l'université et l'entreprise : accélérer la destruction de l'université française dans ce qui constitue la marque de fabrique de l'Université, c'est-à-dire l'accès du plus grand nombre aux savoirs passés et à venir, le développement de l'esprit critique, l'épanouissement de la pensée, de l'intelligence et de la créativité, la recherche rationnelle désintéressée, l'esprit de tolérance allié à celui de la liberté.

La raison d'être de l'université française n'est pas de fournir de la main d'œuvre aux entreprises. Les étudiant·es veulent étudier et n'ont que faire du désir capitaliste des patrons de les voir se transformer en entrepreneurs d'eux-mêmes. Quant à vous, messieurs et mesdames nos chef·fes d'établissements qui pensez nous représenter, sachez que les personnels vous ont élu·es pour porter la voix et les valeurs de nos universités et la parole des personnels et des étudiant·es au Ministère. Et non le contraire. Nous ne voulons plus de président·e qui se fasse la courroie de transmission de toutes les horreurs (appelées aussi "réformes") qui émanent du Ministère. Et encore moins de celles du MEDEF.

Maintenant que le bureau exécutif du MEDEF a reçu Jordan Bardella à déjeuner et que les patrons ont donc décidé de faire fi du barrage républicain pour servir la soupe à l'extrême droite (qui le leur rendra bien), comment nos collègues président·es d'université ou autres établissements pourront-ils ou elles encore se regarder dans une glace en collaborant à cette entreprise ?